

inspection académique
Allier



académie
Clermont-Ferrand

éducation
nationale
jeunesse
vie associative



La rentrée 2011 dans le département de l'Allier

- I. Les résultats 2010-2011
- II. Les priorités nationales et académiques et leur déclinaison départementale
- III. Les effectifs
- IV. Les derniers ajustements de carte scolaire dans le 1^{er} degré

La note de rentrée départementale s'inscrit strictement dans le cadre de la circulaire nationale du 2 mai 2011 et du projet dont notre Académie vient de se doter.

Les axes et actions que vous y découvrirez comportent en filigrane quelques mots-clés :

➤ **individualisation** pour la réussite de tous : c'est le sens des 2 heures d'aide individualisée à l'école primaire, des 2 heures d'accompagnement personnalisé au lycée et, à compter de cette rentrée, en 6^{ème} ; c'est tout le sens également des Projets Personnalisés de Réussite Educative (PPRE) qui sont, plus que jamais, d'actualité pour les élèves fragiles du Cours Préparatoire jusqu'en 3^{ème}.

C'est le sens enfin des évaluations en GS, en CE1, en CM2 et à titre expérimental en 5^{ème} cette année ainsi que du Livret Personnel de Compétences qui s'inscrit dans l'émergence de l'Ecole du socle ;

➤ **vigilance accrue pour les décrocheurs** : le dispositif départemental de lutte contre l'absentéisme, la mise en place des plates-formes de suivi, l'ouverture au 1^{er} septembre du 1^{er} Etablissement de Réinsertion Scolaire (ERS) de l'Académie à MONTLUCON visent très clairement à ne perdre de vue aucun de nos élèves en situation de rupture avec l'Ecole ;

➤ **ambition en matière d'orientation** : le manque d'appétence pour les études longues demeure l'une des caractéristiques des jeunes de notre département. Je compte sur tous les acteurs de l'orientation pour y remédier notamment grâce au dispositif départemental de repérage, de suivi et d'accompagnement en seconde Générale et Technologique (GT).

Il me reste à souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une bonne rentrée 2011. Qu'elle s'engage sous le signe de l'épanouissement personnel et professionnel de tous, au service de la réussite de chacun des élèves qui nous est confié.

A YZEURE, le 1^{er} septembre 2011

**L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de l'ALLIER**



Antoine DESTRÉS

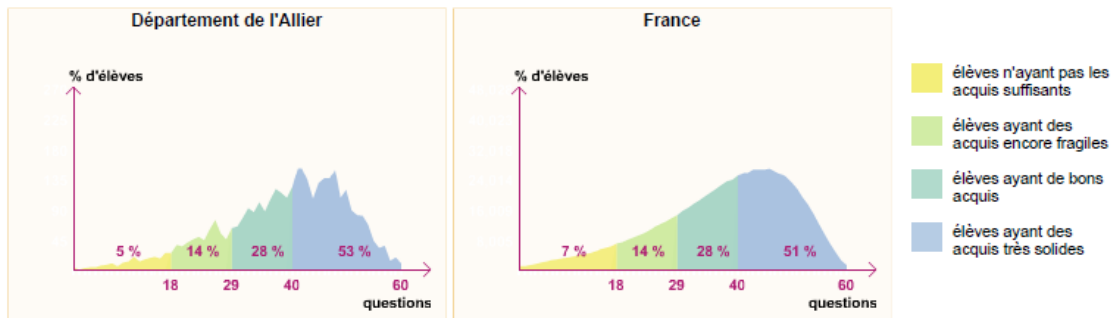
I. Les résultats 2010-2011

I.1 Pour les écoles

• **Aux évaluations nationales de CE1 et de CM2**, les élèves de l'ALLIER ont obtenu des résultats très proches des moyennes nationales aussi bien en Français qu'en Mathématiques. Les pourcentages d'élèves n'ayant pas les acquis suffisants sont légèrement plus faibles que ceux observés au niveau national.

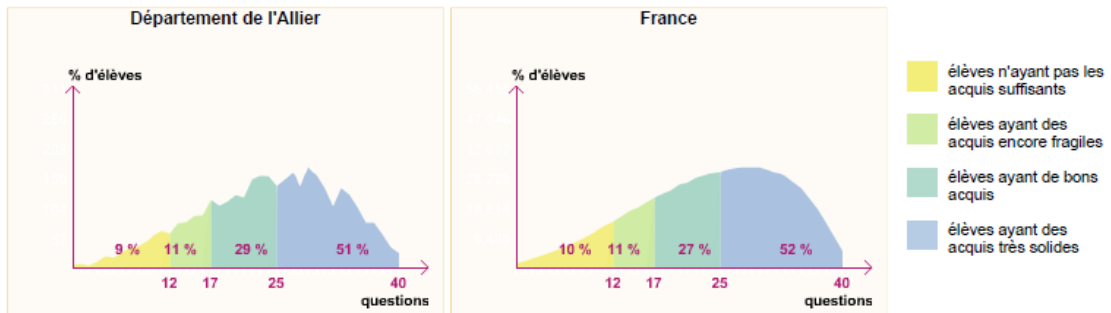
Evaluations CE1 Mai 2011

Résultats en français



- **53 %** des élèves ont plus de 39 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 51%)
- **28 %** des élèves ont entre 29 et 39 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 28%)
- **14 %** des élèves ont entre 18 et 28 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 14%)
- **5 %** des élèves ont moins de 18 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 7%)

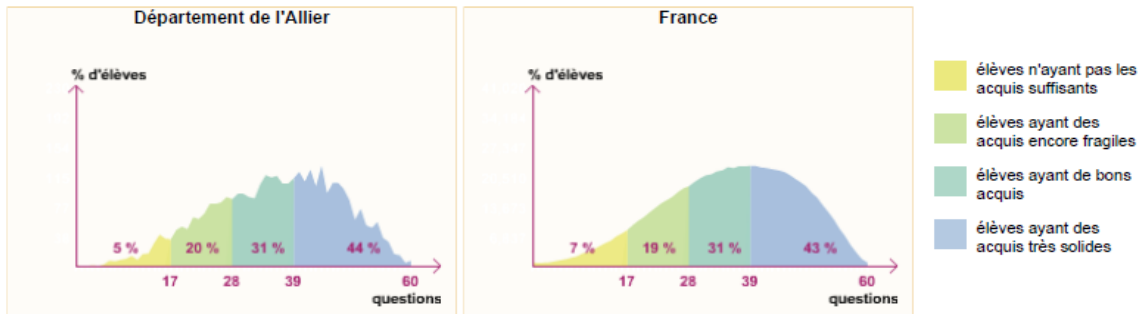
Résultats en mathématiques



- **51 %** des élèves ont plus de 24 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 52%)
- **29 %** des élèves ont entre 17 et 24 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 27%)
- **11 %** des élèves ont entre 12 et 16 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 11%)
- **9 %** des élèves ont moins de 12 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 10%)

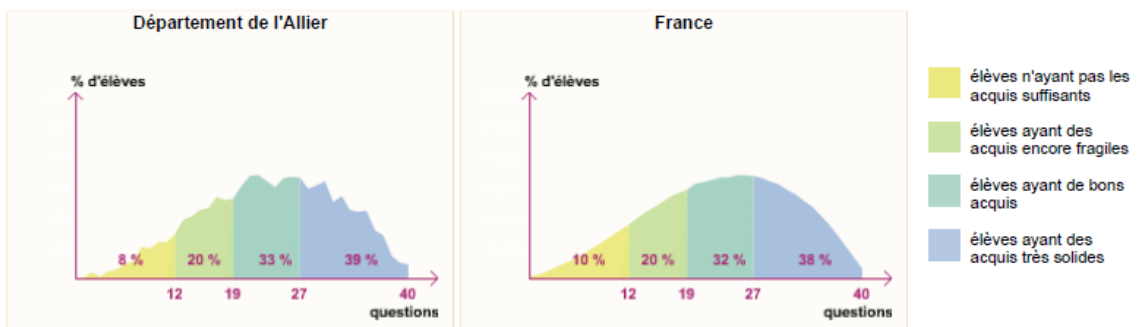
Evaluations CM2 Janvier 2011

Résultats en français



- **44 %** des élèves ont plus de 38 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 43%)
- **31 %** des élèves ont entre 28 et 38 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 31%)
- **20 %** des élèves ont entre 17 et 27 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 19%)
- **5 %** des élèves ont moins de 17 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 7%)

Résultats en mathématiques



- **39 %** des élèves ont plus de 26 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 38%)
- **33 %** des élèves ont entre 19 et 26 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 32%)
- **20 %** des élèves ont entre 12 et 18 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 20%)
- **8 %** des élèves ont moins de 12 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 10%)

• Le pourcentage d'élèves ayant **au moins un an de retard** à l'entrée en sixième est inférieur à la moyenne académique (18,5 % contre 19,5 %)

I.2 Pour les collèges et les lycées

➤ La réussite aux examens (public et privé sous contrat)

Une baisse est constatée au Diplôme National du Brevet (DNB) : - 1,46 % entre 2010 et 2011 ; l'on retrouve le niveau de réussite des années 2008 et 2009.

	ALLIER	ACADEMIE	FRANCE
Diplôme National du Brevet (toutes séries confondues)	79,7 %	84,9 %	83,3 %

A tous les examens des lycées, l'ALLIER obtient des résultats satisfaisants.

Baccalauréat Général	88,7 %	89,8 %	88,2 %
Baccalauréat Technologique	87,1 %	85,3 %	82,3 %
Baccalauréat Professionnel	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	83,6 %
CAP	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>
BEP	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>

➤ L'orientation en fin de 3^{ème} (public)

En fin de 3^{ème}, l'orientation vers la Seconde Générale et Technologique est presque stable par rapport à 2010. L'écart demeure significatif avec les performances académiques.

	ALLIER	ACADEMIE
Seconde Générale et Technologique	56,54 %	61 %
Seconde Professionnelle	31,64 %	28,62 %
CAP	9,67 %	7,6 %

➤ Le redoublement

Le taux de redoublement diminue encore à tous les niveaux du collège mais augmente en fin de 2^{nde} GT, repassant au-dessus du taux académique.

Redoublement - Juin 2011		
Niveau	ALLIER	ACADEMIE
6 ^{ème}	3 %	2,7 %
4 ^{ème}	2 %	2,8 %
3 ^{ème}	2,2 %	2,8 %
2 ^{nde}	16,2 %	14,7 %

II. Les priorités nationales et académiques et leur déclinaison départementale

II.1. Améliorer les acquis et les résultats des élèves dans le cadre de l'École du socle

On s'attachera notamment à :

- poursuivre la réduction des redoublements pensés comme ultime recours à l'école élémentaire ;
- diminuer en particulier en mathématiques le pourcentage d'élèves n'ayant pas des compétences suffisantes aux évaluations CE1 et CM2 ;
- viser la maîtrise du palier 1 (fin CE1), du palier 2 (CM2) et du palier 3 (3^{ème}) du socle commun de connaissances et de compétences par tous les élèves ;
- améliorer le taux de réussite au DNB ;
- augmenter le taux de passage et de réussite en Seconde Générale et Technologique.

Pour ce faire, on portera une attention forte à :

- l'application stricte des programmes de l'école primaire et du collège ;
Cette année l'effort portera pour les écoles sur les sciences et les mathématiques avec un plan comportant les mesures suivantes :
 - o pour tous les enseignants des cycles 1, 2 et 3, 12 heures d'animation pédagogiques (6 heures pour les sciences, 6 heures pour les mathématiques) ;
 - o la mise à disposition d'outils pour la classe en partenariat avec le CDPP ;
 - o une attention portée à ces disciplines lors des inspections individuelles.
- l'enseignement des langues vivantes : obligatoire dès le CE1, mis en place sous la forme d'une sensibilisation au CP et à l'école maternelle là où les compétences des enseignants sont mobilisables ; le travail par groupe de compétences sera développé au collège.
- des liaisons maternelle/élémentaire et élémentaire/collège renforcées pour un parcours scolaire plus fluide.

A cet effet :

- le protocole académique d'évaluation des élèves de GS destiné à améliorer leur passage et leur réussite au CP sera étendu (47 % des élèves l'ont passé en 2011) ;
 - la version informatisée du Livret Personnel de Compétences (LPC) déjà en usage au collège sera généralisée à l'école primaire et fera l'objet d'un accompagnement par les corps d'inspection pour les écoles et les collèges ;
 - le plan triennal de stages écoles/collège (6 stages de 2 jours en 2011/2012) se poursuit. Les « PPRE de passage ou passerelles » ainsi que l'accompagnement personnalisé en 6^{ème} (2 h par semaine : cf. la circulaire n° 2011-118 du 27/07/2011) y seront notamment à l'ordre du jour ;
 - des commissions de liaison seront mises en place dans tous les secteurs de collège en fin d'année.
- la maîtrise de la langue : on portera une attention particulière au choix des manuels. Le groupe départemental « maîtrise de la langue » a produit une analyse de plusieurs ouvrages, analyse consultable sur le site de l'Inspection académique. Citons aussi l'opération « dictionnaire des écoliers » (www.cndp.fr/dictionnaire-des-ecoliers/) dans laquelle le département s'est fortement engagé l'an dernier (63 classes impliquées en 2010/2011).

II.2. Poursuivre la réforme du lycée

On s'attachera notamment à :

- éviter les décrochages notamment au lycée professionnel ;
- réduire encore l'échec en fin de seconde ;
- développer l'ambition des jeunes en matière d'orientation post-bac.

Pour ce faire, on portera une attention forte à :

- l'accueil des élèves fragiles en seconde GT dans le cadre du dispositif départemental. 94 élèves ont pu en bénéficier l'an passé avec un taux de passage en 1^{ère} de 60 % ; en 2011/2012, plus de 100 élèves sont inclus dans l'opération.
- la mise en place dans tous les lycées en seconde du tutorat, de l'accompagnement personnalisé, des enseignements d'exploration et des stages de remise à niveau.

II.3. Renforcer les dispositifs de la réussite scolaire

E.C.L.A.I.R (Ecole Collège Lycée pour l'Ambition l'Innovation et la Réussite) :

↳ Les secteurs de collège Jules Verne et Jean Zay à MONTLUCON sont inclus dans ce dispositif. Ils se sont dotés d'un contrat d'objectifs qui sera signé par le Recteur en début d'année scolaire.

E.R.S (Etablissement de Réinsertion Scolaire) :

↳ L'ex Lycée Maurice Guyot de MONTLUCON accueillera à compter du 3 octobre les premiers collégiens perturbateurs qui pourront bénéficier d'une scolarité aménagée et de l'internat.

Internats d'excellence :

↳ Le département dispose de 92 places en internat d'excellence dans les collèges du MAYET DE MONTAGNE (20), LAPALISSE (20), Jules Ferry MONTLUCON (12) ; dans les lycées professionnels de GANNAT (10), de COMMENTRY (10), Einstein de MONTLUCON (10), et dans le lycée de St POURCAIN (10).

Lutte contre l'absentéisme :

↳ Le protocole départemental a été arrêté en 2010/2011. Il est consultable sur le site internet de l'Inspection Académique à l'adresse <http://www.ia03.ac-clermont.fr> (Espace des Personnels, rubrique « Administratif 2nd degré ») et strictement applicable à cette rentrée.

Prévention du décrochage :

↳ Le dispositif piloté par le Préfet de l'ALLIER et coordonné par l'Inspectrice de l'Education Nationale de l'Information et de l'Orientation (IEN IO) Madame TRÉVELOT est mis en place au travers du Système Interministériel d'Echange et d'Information (SIEI) consultable avec l'application Sconet SDO et des 3 plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (Lycées Jean Monnet YZEURE, Paul Constans MONTLUCON, Albert Londres CUSSET).

II.4. Améliorer la scolarisation des élèves en situation de handicap

A cet effet :

- 8,5 ETP d'auxiliaires de scolarisation viendront renforcer les 47 ETP d'AVSi et les 97 EVS ;
- Suite au groupe de travail 2nd degré animé par Régine VIGIER, IEN ASH en 2010/2011, plusieurs axes seront développés cette année :

- fixer le cadrage des classes externalisées (actuellement au nombre de 12) relevant d'Unités d'Enseignement des établissements médico-sociaux ;
- préciser certains aspects de la scolarisation individuelle et collective dans le 2nd degré (aménagement d'examen, PPS...)
- conduire un travail approfondi avec les ULIS (actuellement 13 en collège et 2 en LP) : analyse des projets, animations pédagogiques, réflexion sur les futures implantations...

II.5. Mobiliser tous les acteurs de l'orientation

Tous les collèges et les lycées doivent formaliser leur Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (PDMF) en visant un surcroît d'ambition en matière d'orientation.

Les Conseillers d'Orientation-Psychologues rédigeront avec chaque établissement leur Programme d'Activités Négocié en lien avec le contrat d'objectifs du collège ou du lycée.

II.6. Accompagner les professeurs des écoles

- La formation des PE stagiaires

Le dispositif mis en place l'an passé (tutorat par un PEMF, stage chez le PEMF jusqu'à la Toussaint, 6 semaines de formation à l'IUFM...) est reconduit pour les 7 stagiaires de 2011/2012.

- La formation continue

Pour la 1^{ère} fois, des formations diplômantes seront proposées dans le PDF :

- pour les 22 directeurs d'école qui suivront le stage de formation statutaire, 12 heures de formation encadrées par des professionnels agréés leur permettront d'obtenir le diplôme du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- pour tous les PE volontaires, des modules capitalisables pour l'obtention du master des Métiers de l'Enseignement et de l'Education.

II.7. Développer la diffusion des usages numériques

Les ENT sont désormais présents dans tous les collèges et lycées. En partenariat avec le Conseil Général, des formations seront mises en place pour les chefs d'établissement et les professeurs afin de développer les usages numériques.

70 écoles rurales ont été dotées dans le cadre de l'opération ENR. Une réflexion est en cours avec les associations des maires et des maires ruraux pour un plan de diffusion des ENT dans le 1^{er} degré.

II.8. Renforcer la transmission des valeurs de la République

On veillera à l'application de la circulaire du 25/08/2011 relative à l'instruction morale à l'école primaire.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est affichée dans chaque classe.

Un projet pédagogique autour de La Marseillaise sera proposé aux écoles par la CPD Education Musicale. Il doit contribuer à développer la participation des enfants aux manifestations commémoratives.

II.9 Développer la responsabilité des acteurs

Tous les collèges et lycées ont formalisé leur contrat d'objectifs. Il leur appartient désormais de le développer cette année dans leur projet d'établissement.

Les écoles et les circonscriptions seront dotées d'un tableau de bord comportant quelques indicateurs pertinents. Un protocole départemental d'évaluation d'école sera mis en place.

II.10. Promouvoir l'EPS

Le collège de MARCILLAT EN COMBRAILLE participera cette année à l'expérimentation « Cours le matin, sport l'après-midi ».

Tout doit être mis en œuvre pour la pleine réussite de la journée du sport scolaire le 21 septembre prochain.

Un relais des écoles rurales sera organisé en partenariat avec l'USEP.

II.11. Dialoguer avec les parents

La « Mallette des parents » déjà utilisée dans 13 collèges du département continuera d'être promue cette année.

III. Les effectifs

➤ Dans les écoles :

Des effectifs en baisse dans les 363 écoles publiques et les 15 écoles privées du département :

⇒ - 251 élèves soit -0.9% dans l'enseignement public (27137 élèves attendus)

⇒ -64 élèves soit -2.6% dans l'enseignement privé (2402 élèves attendus dont 135 dans les trois écoles hors contrat)

➤ Dans les collèges :

Des effectifs en légère augmentation dans les 37 collèges publics et les 9 collèges privés du département :

⇒ + 161 élèves soit +1.2% dans l'enseignement public (hors SEGPA) (12794 élèves attendus)

⇒ maintien des effectifs dans l'enseignement privé (1673 élèves attendus dont 65 dans les deux collèges hors contrat)

⇒ +3 élèves soit +0.6% en enseignement adapté (SEGPA) (522 élèves attendus)

➤ Dans les lycées et lycées professionnels :

Une diminution légère devrait être constatée dans les lycées du département :

Lycées généraux et technologiques publics (hors supérieur) :

⇒ -34 élèves soit - 0.7% (4866 élèves attendus)

Lycées généraux et technologiques privés (hors supérieur) :

⇒ -17 élèves soit -2.1 % (798 élèves attendus)

Lycées professionnels publics :

⇒ -35 élèves soit -1.3% (2751 élèves attendus)

Lycées professionnels privés :

⇒ -59 élèves soit -10.1 % (526 élèves attendus)

Récapitulatif des effectifs prévisionnels rentrée 2011 :

ÉCOLES	publiques	27137
	privées	2402
COLLEGES	publics	12794 + 522 Segpa
	privés	1673
LYCEES GT	publics	4866
	privés	798
LP	publics	2751
	privés	526
Total départemental :		53469

IV. Les derniers ajustements de carte scolaire dans le 1^{er} degré

- Ouvertures de classes à :
 - GANNAT (Ecole Maternelle le Malcourlet)
 - VICHY Pierre Coulon (ajout d'un ½ poste)

- Aides pédagogiques supplémentaires apportées en 2011-2012 aux écoles de :
 - VARENNES SUR ALLIER élémentaire (CLIS : poste provisoire)
 - NEUILLY LE REAL (Ecole élémentaire : poste provisoire)
 - MOULINS Les Gâteaux (poste provisoire issu du transfert du ½ poste de l'école F.Truffaut de MOULINS et d'un ½ poste de soutien)
 - BESSAY-SUR-ALLIER (Ecole Maternelle : poste provisoire)
 - St VICTOR (Ecole primaire : poste provisoire)

- Fermeture de la dernière classe à Agonges